

LANCEMENT DU 3^{ème} FONDS DE FONDS TECHNOLOGIQUE de EUR 150m associant l'Etat, la Caisse des Dépôts et la Banque européenne d'investissement

Thierry Breton, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, **Francis Mayer**, directeur général de la Caisse des Dépôts, et **Philippe de Fontaine Vive**, vice-président de la Banque Européenne d'Investissement, ont inauguré aujourd'hui le Fonds de Fonds Technologique au siège de la Caisse des Dépôts à Paris.

Doté de 150 M€ apportés à parité par l'Etat, la Caisse des Dépôts et le Fonds Européen d'investissement (FEI) – filiale spécialisée du groupe BEI pour le capital risque -, le Fonds de Fonds Technologique (FFT) prendra des participations dans des fonds de capital risque, qui eux-mêmes investiront dans des entreprises technologiques.

Ce fonds de fonds sera géré par la filiale de capital investissement de la Caisse des Dépôts, CDC Entreprise. Par rapport au Fonds Public pour le Capital Risque et au Fonds de Promotion du Capital Risque (FPCR) lancés en 1998 et en 2000 qui ont permis à ce jour de financer 31 fonds et à travers eux 481 entreprises technologiques, le FFT se caractérise par des critères d'intervention rénovés plus sélectifs, il se concentrera sur les acteurs de bonne taille, capables d'accompagner à plus long terme le développement des entreprises.

Le but de cette action commune est d'apporter des capitaux supplémentaires pour financer la création et le développement des PME innovantes, mais aussi de structurer le marché du capital risque, en renforçant les fonds existants comme en permettant la création de nouveaux fonds.